

Délégation Départementale du Val-d'Oise

Service Santé-Environnement

Courriel : ARS-DD95-EAU@ars.sante.fr

Téléphone : 01 34 41 15 52

Fax : 01 30 32 83 48

Destinataire(s) :

MAIRIE DE HAUTE ISLE

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Renforcement du contrôle de l'eau

HAUTE ISLE

Commune de : HAUTE-ISLE

Prélèvement et analyses du **27/11/2018 à 10h45** réalisés pour l'ARS, par le groupement de laboratoires :

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE L'EAU, CERGY / CARSO

Nom et type d'installation : HAUTE ISLE PUIITS DE L'ABBAYE (CAPTAGE)

Type d'eau : EAU BRUTE SOUTERRAINE

Nom et localisation du point de surveillance : PUIITS DE L'ABBAYE - ROBINET EAU BRUTE

Code point de surveillance : 0000000053 Code installation : 000053 Type d'analyse : PCPHC

Code Sise analyse : 00150301 Référence laboratoire : H.2018.4236-1 Numéro de prélèvement : 09500147737

Conclusion sanitaire :

Eau brute souterraine conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.
--

(PLV-09500147737 - page : 1)

Le vendredi 07 décembre 2018

Pour le Directeur Général et par délégation,
Pour la Déléguée Départementale et par délégation,
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires,

Signé

Helen LE GUEN

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<i>Contexte Environnemental</i>						
Température de l'eau	12,9	°C		25,0		
Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
<i>Divers micropolluants organiques</i>						
Hydrocarbures dissous ou émulsionnés	<0,1	mg/L		1		
<i>Hydrocarbures Polycycliques Aromatiques</i>						
Benzo(a)pyrène *	<0,005	µg/L				
Benzo(b)fluoranthène	<0,005	µg/L				
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,005	µg/L				
Benzo(k)fluoranthène	<0,005	µg/L				
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,005	µg/L				
Anthracène	<0,005	µg/L				
Fluoranthène *	<0,005	µg/L				
Naphtalène	<0,010	µg/L				
Acénaphthylène	<0,005	µg/L				
Acénaphène	<0,010	µg/L				
Benzanthracène	<0,005	µg/L				
Chrysène	<0,005	µg/L				
Dibenzo(a,h)anthracène	<0,005	µg/L				
Fluorène	<0,005	µg/L				
Phénantrène	<0,010	µg/L				
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (6 subst.*)	0	µg/L		1,00		
<i>Composés Organo-halogénés volatils et semi volatils</i>						
Benzène	<0,5	µg/L				
Ethylbenzène	<0,5	µg/L				
Hydrocarbure volatil (Indice)	<0,05	mg/L				
Toluène	<0,5	µg/L				
Xylène ortho	<0,05	µg/L				
Xylène para	<0,10	µg/L				
Xylènes (ortho+para+méta)	<0,15	µg/L				

Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1